



# Commune de Drachenbronn-Birlenbach



ABC

Atlas de la

BIODIVERSITÉ COMMUNALE



# Lexique



## Avifaune

Faune aviaire, soit, l'ensemble d'oiseaux ou espèces d'oiseaux d'un milieu spécifique.

## Entomofaune

Faune constituée par les insectes.

## Herpétofaune

Faune constituée par les amphibiens et les reptiles dans une région spécifique.

## Hygrophile

Un organisme hygrophile dépend de l'humidité pour son développement. Un milieu est hygrophile lorsqu'il reste humide en toute période de l'année.

## Malacofaune

Faune composée de mollusques. Il est retrouvé dans cet embranchement d'animaux invertébrés différentes classes comme les gastéropodes et les bivalves.

## Mustelidés

Famille de mammifères carnivores de petites tailles, courts sur pattes avec une longue queue. Possédant dans la région anale des glandes odoriférantes d'odeur désagréable, mais à fourrure souvent appréciée (l'hermine, le putois, la martre, le blaireau, etc.).

## Rhizome

Tiges souterraines vivaces des plantes, horizontales à la surface du sol. Il peut constituer un organe de réserves et peut produire des bourgeons à l'origine de nouvelles tiges (multiplication végétative).

## Ripisylve

Ensemble de la végétation présentes sur les rives d'un cours d'eau. La présence d'une ripisylve apporte des avantages écologiques (protection érosion des sols, prévention inondation, épuration des sols, refuge pour la biodiversité).

## Odonates

Ordre d'insectes à corps allongé, possédant 2 paires d'ailes membraneuses, souvent désigné sous l'appellation de libellule. Il comporte 2 sous-groupes : les libellules (anisoptères) et les demoiselles (zygoptères).

## Orthoptères

Ordre qui regroupe les sauterelles, les criquets et les grillons. Ils possèdent des ailes droites, alignées avec le corps. Les deux paires d'ailes peuvent être développées, réduites ou absentes.

## Planorbe

Mollusque gastéropode pulmoné d'eau douce avec une coquille aplatie, escargot de la famille des Planorbidés.

# Edito

## La biodiversité est en crise... la préservation du vivant est devenue une urgence dans nos territoires !

En 2018, le Parc naturel régional des Vosges du Nord a lancé un vaste projet permettant d'améliorer nos connaissances locales en matière de biodiversité : « Les atlas de la biodiversité communale ». Pendant plus de 3 ans, des experts ont été missionnés pour réaliser des cartographies des milieux naturels et des inventaires faunistiques et floristique sur 21 communes Bas-rhinoises et Mosellanes des Vosges du Nord.

Je suis heureux aujourd'hui de pouvoir vous adresser cette synthèse « grand public » qui vous permettra, en seulement quelques pages, de mieux appréhender la richesse de votre patrimoine naturel communal. Ce document permet également d'attirer votre attention sur la fragilité de certaines espèces et de certains habitats que nous devons collectivement essayer de préserver. Vous le savez, nos paysages évoluent vite, notre climat s'emballer et parallèlement la biodiversité s'effondre un peu partout dans le monde. A l'heure actuelle, plus de 40 000 espèces animales ou végétales sont menacées sur la planète selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (un réseau de plus de 10 000 experts à travers le monde).

La France figure malheureusement parmi les 10 pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées : au total, 1 983 espèces menacées au niveau mondial sont présentes sur son territoire, en métropole et en outre-mer. Cela concerne 1 espèce d'oiseaux sur 3, 1 espèce d'amphibiens sur 4, 1 espèce de poissons sur 5 et 1 espèce de mammifères sur 7.

Les atlas de la biodiversité communale ont pour objectifs de nous rendre attentif à notre biodiversité du quotidien et permettent d'avoir accès à des données récentes et précises à l'amont de nos prises de décision. Cette connaissance nouvelle nous oblige et doit être mises à profit pour pleinement intégrer la question de la préservation de la biodiversité dans nos projets communaux et intercommunaux.

Le présent document marque la fin d'une étape mais annonce le début d'une autre aventure collective. En effet, nous souhaitons aider les communes volontaires à passer à l'action en vous aidant à définir un programme citoyen de préservation de la biodiversité et des paysages. La méthode que nous vous proposons est simple, il suffit de composer un groupe de travail avec des citoyens motivés et d'identifier de manière collective quelques projets concrets permettant la préservation et la reconquête de la biodiversité à l'échelle de votre ban communal. Les actions possibles sont multiples : maîtrise foncière ou d'usage, mise en place de modalités de gestion écologique des dépendances vertes, chantiers participatifs de plantation de haies ou de vergers, travaux de restauration des milieux naturels dégradés (zones humides, pelouses sèches...).

Les chargés de mission du Parc se tiennent à votre disposition pour vous rencontrer, étudier avec vous les actions prioritaires qu'il conviendrait de mettre en œuvre suite au diagnostic ABC et vous guider dans la recherche d'éventuels financements pour faciliter la mise en place de vos actions.

Je ne doute pas que ce sujet saura vous mobiliser...les générations futures comptent sur nous !



©N. De.Faveri

### Comité de rédaction

Sébastien Morelle, Lucie Canut et Léa Mengus  
SYCOPARC – PNRVN, 03 88 01 49 59  
Maison du Parc 67290 La Petite-Pierre

### Partenaires & prestataires

La région Grand Est  
L'Office français de la biodiversité  
L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse  
Office des données naturalistes du Grand-Est

Publication gratuite / Octobre 2022  
Photographie de couverture : E. Wilhelmy

### Remerciements

Merci à tous les partenaires qui ont œuvré et participé à la bonne mise en place des ABC



©B. Salmanski

Michael WEBER

Président du Parc naturel régional des Vosges du Nord




### Pour toutes informations complémentaires sur la biodiversité communale :

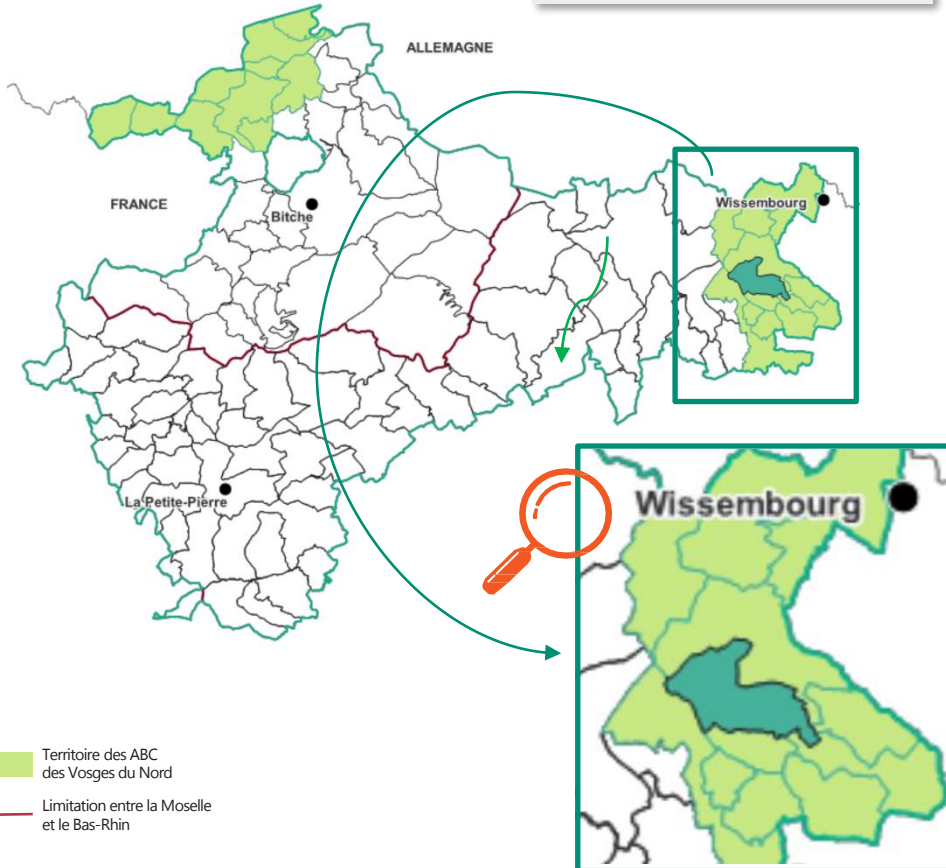
Léa MENGUS – Chargée de mission préservation de la biodiversité communale  
+33(0)6 28 10 32 84  
l.mengus@parc-vosges-nord.fr

# Informations générales



## COMMUNE DE COMMUNE

-  67104 / BAS-RHIN
-  SURFACE / 713 HECTARES
-  636 HABITANTS



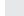




**ABC INFOS GÉNÉRALES**

Ensemble des données analysées pour les ABC

→ depuis 1900 : 51 724




→ de 2018 à 2020 : 34 258

## Nombre total d'espèces observées dans le territoire ABC et sur la commune

-  Territoire ABC depuis 1900
-  Territoire ABC sur période 2018-2020
-  Territoire ABC Alsace sur période 2018-2020
-  Territoire ABC Moselle sur période 2018-2020
-  Commune sur période 2018-2020



## Progression de la connaissance

-  Espèces non mentionnées sur la commune avant les ABC
-  Espèces déjà connues et ré-observées
-  Espèces observées par le passé mais non retrouvées



## Nombre de données produites de 2018 à 2020 :

1145 données

## Nombre de données récentes disponibles (de 2009 à 2017) :

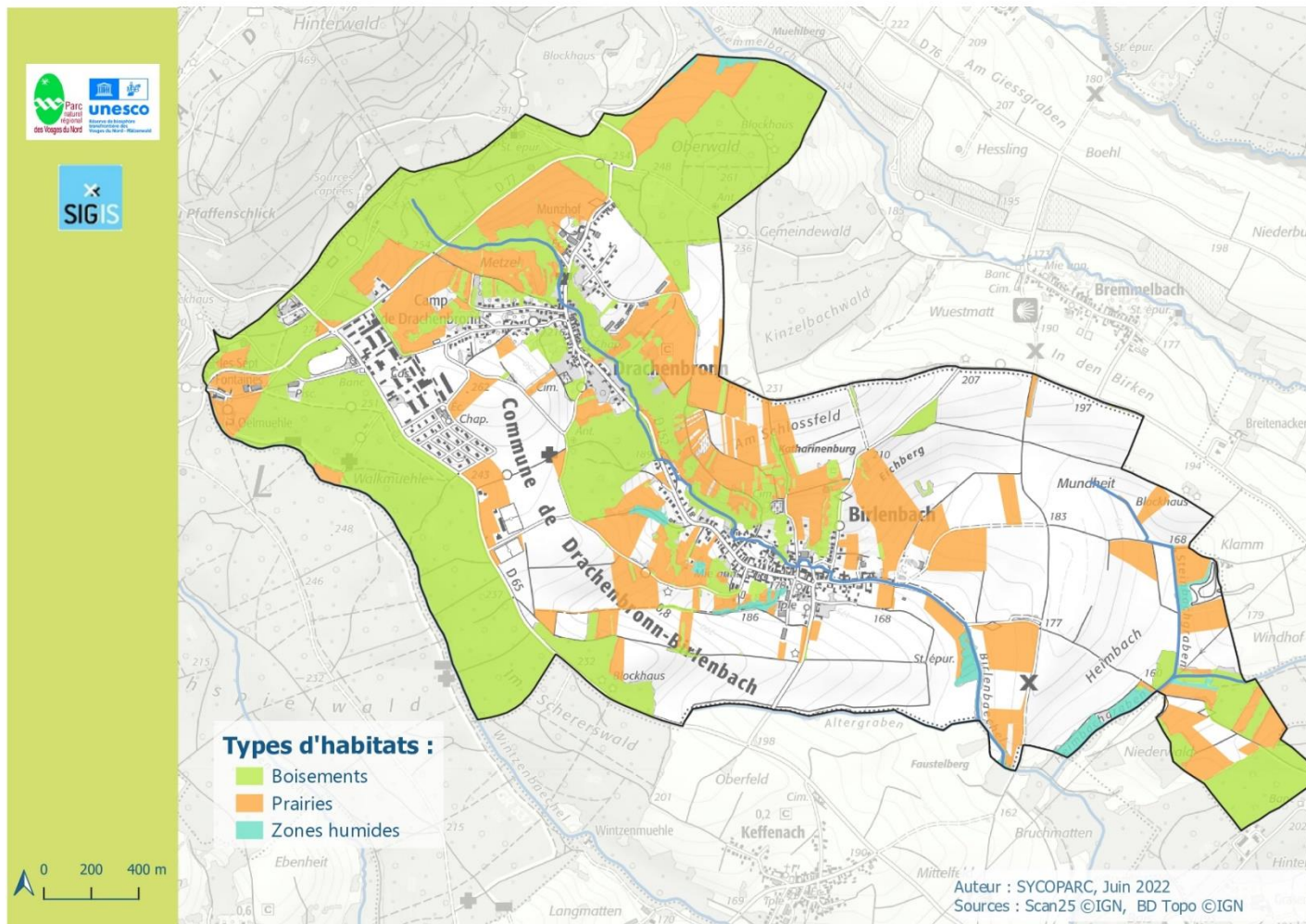
356 données

## Présence d'un site d'intérêt écologique particulier :

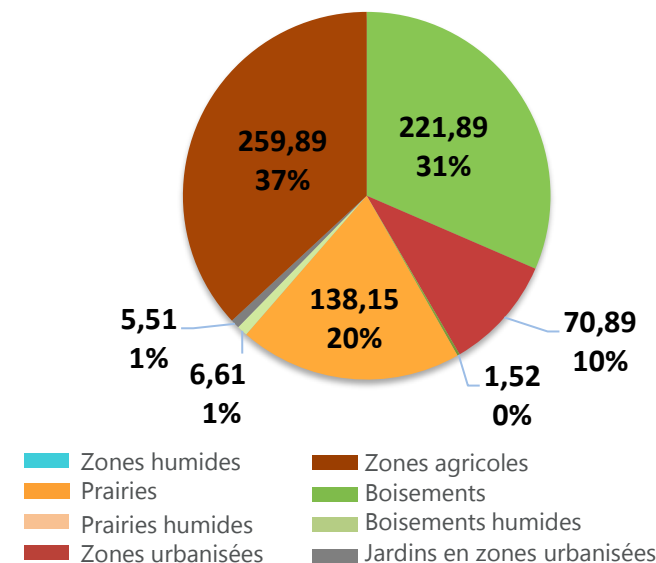
	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non

# Occupation du sol et habitats naturels

## Les habitats naturels



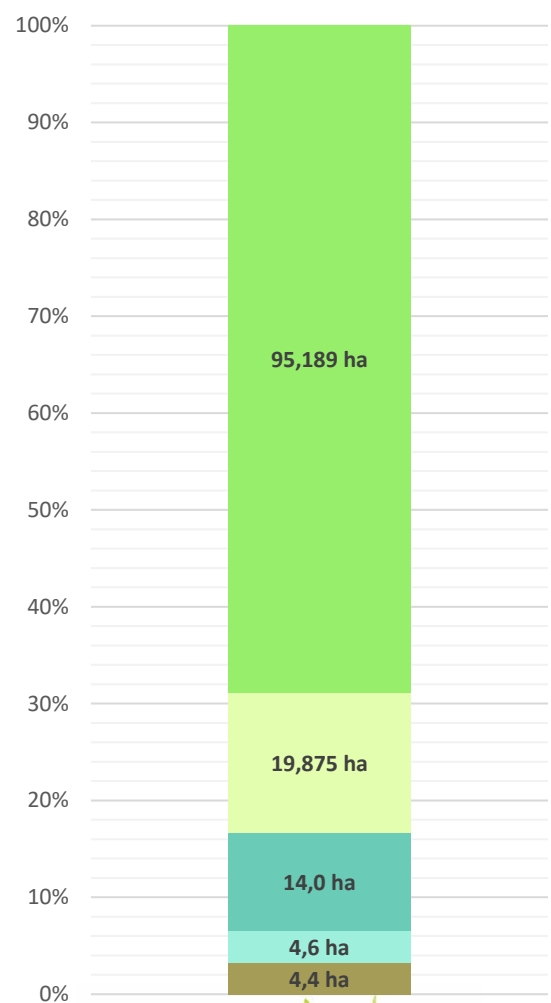
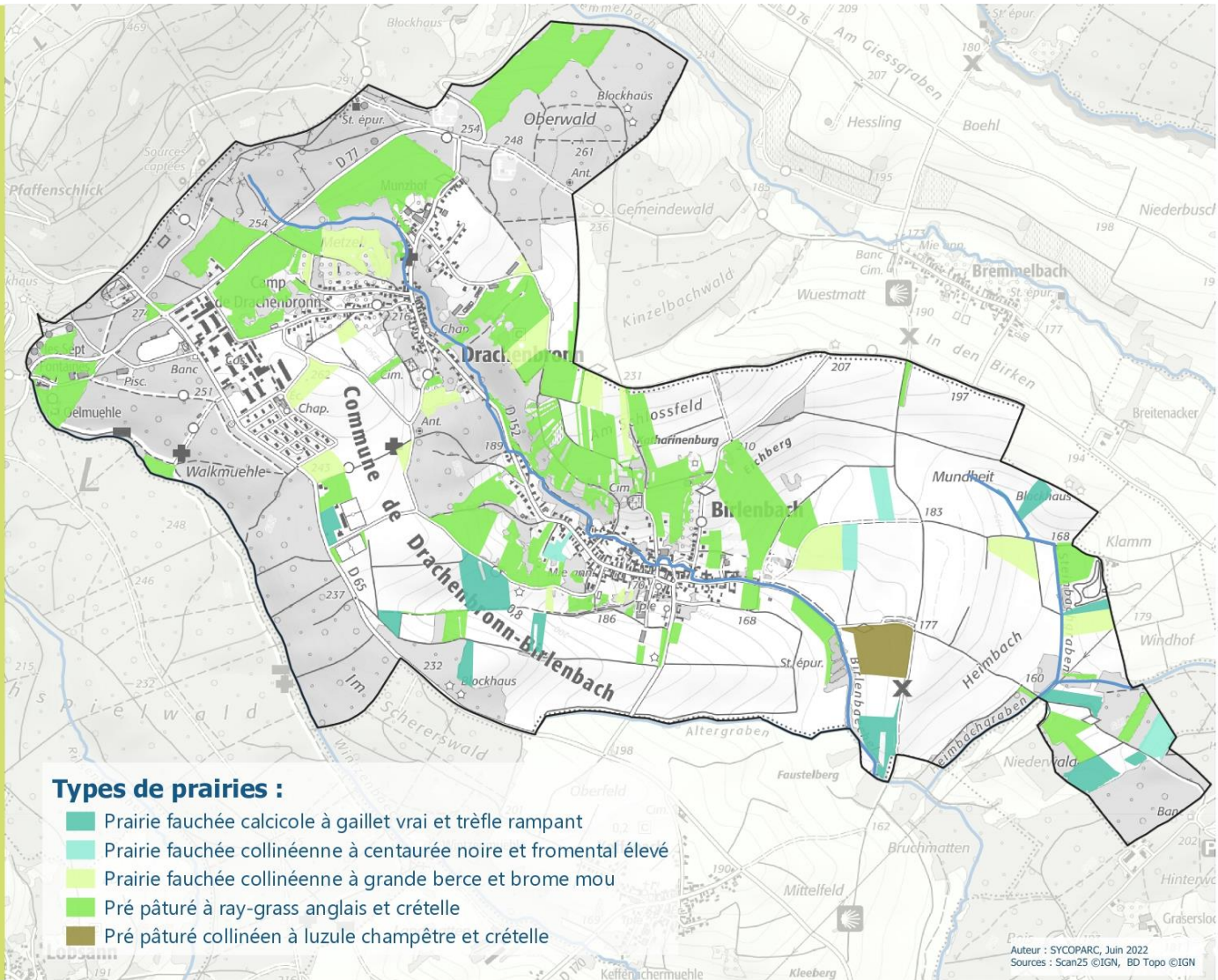
OCCUPATION DES SOLS (ha) DE LA COMMUNE DE DRACHENBRONN BIRLENBACH



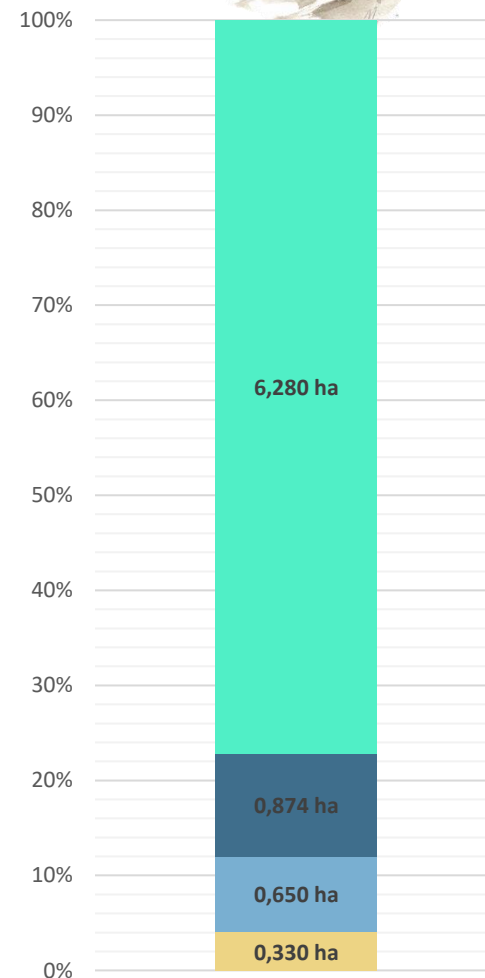
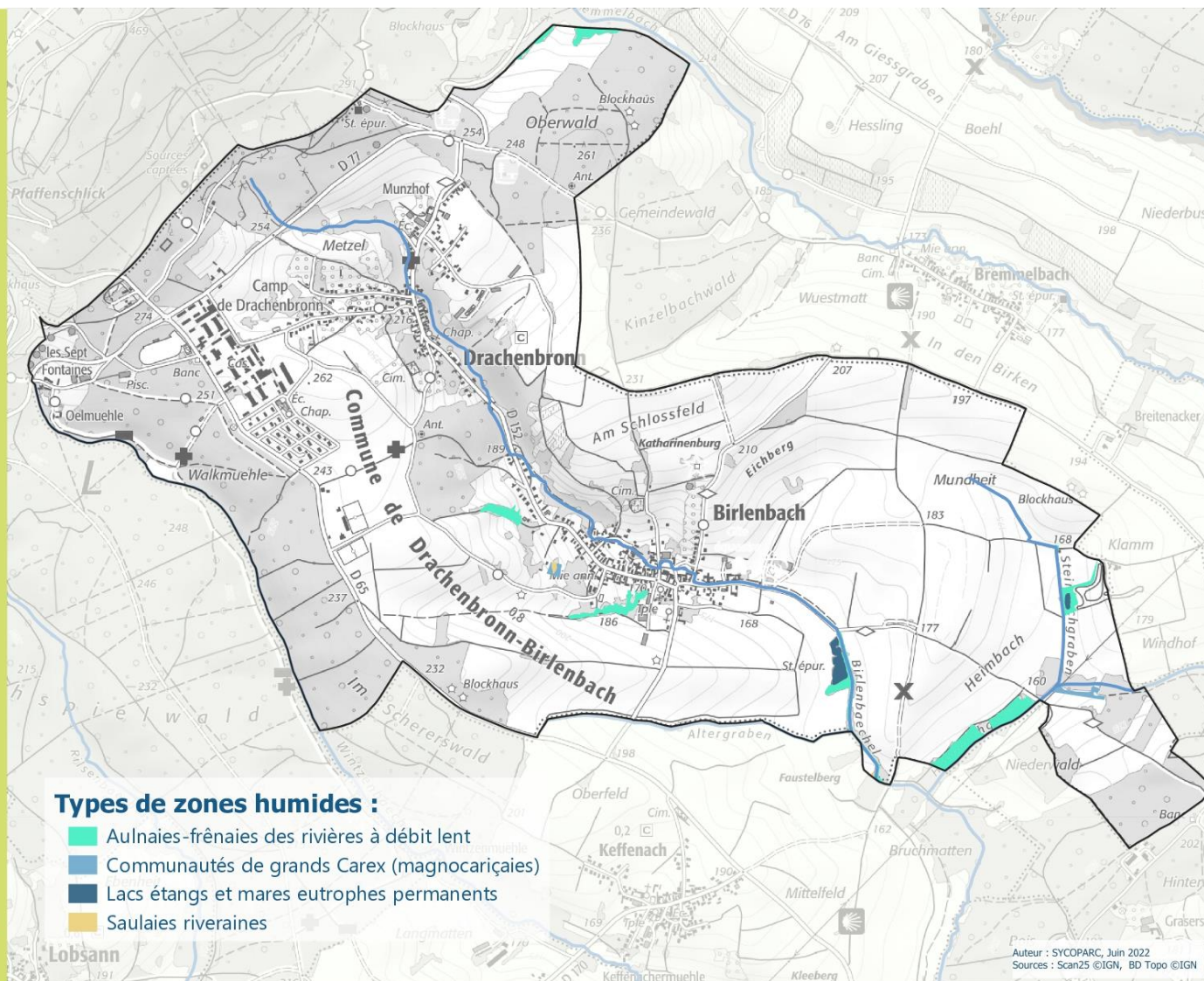
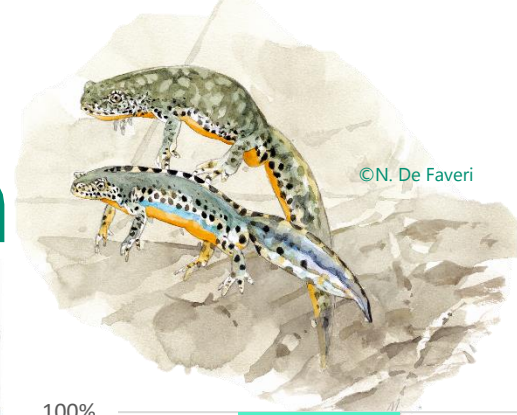
# Les prairies de DRACHENBRONN BIRLENBACH



0 200 400 m



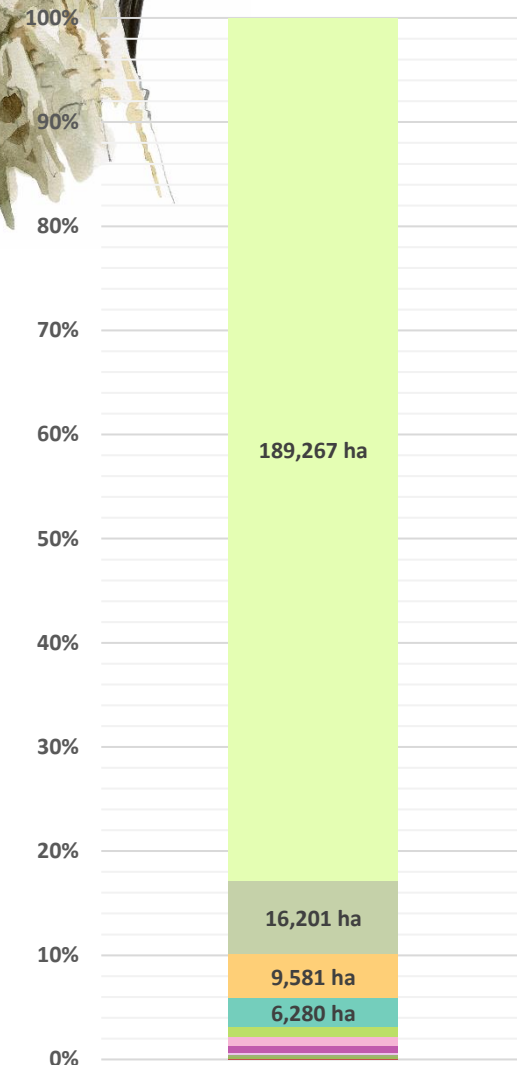
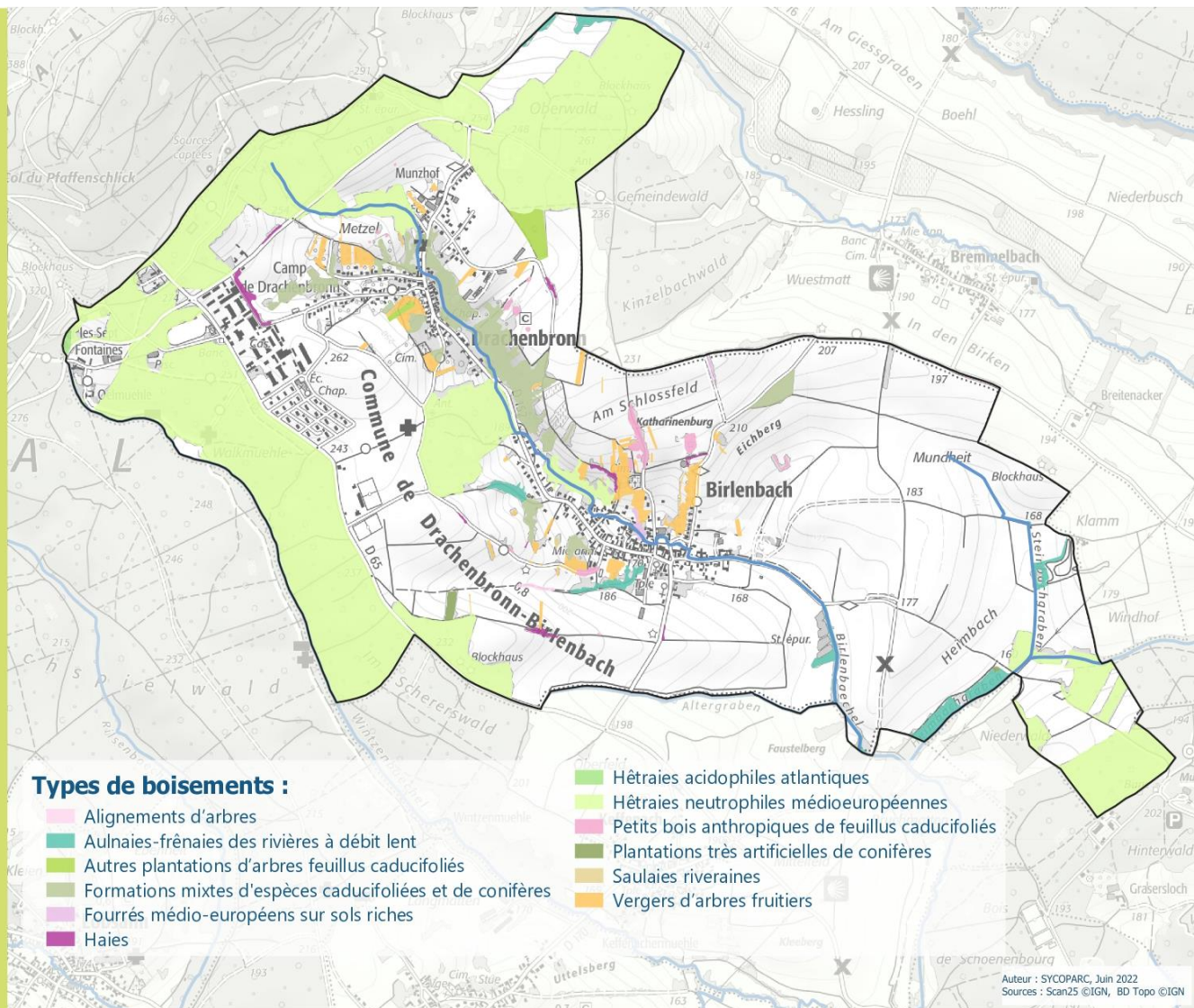
# Les zones humides de DRACHENBRONN BIRLENBACH



# Les boisements de DRACHENBRONN BIRLENBACH



©N. De Faveri



# Synthèse des habitats naturels d'intérêts

La commune de Drachenbronn-Birlenbach s'établit sur les contreforts du piémont des Vosges, au pied du massif du Hochwald entre Haguenau et Wissembourg. Le développement de la commune s'est fait le long du ruisseau Birlenbæchel.

Le ban de la commune de Drachenbronn-Birlenbach présente un fort contraste entre la partie Ouest, essentiellement forestière, et la partie Est, dominée par les cultures annuelles.

On observe une assez faible représentativité des prairies fauchées qui couvraient seulement 38 hectares en 2019. La diversité floristique des prairies est globalement faible, signe d'une intensification des pratiques (fauches précoces et fertilisation importante). Quelques prairies calcicoles, particulièrement remarquables, permettent le maintien de l'Orchis brûlé, orchidée devenue rare dans le Bas-Rhin, et de l'Adonis de printemps qui bénéficie d'une protection nationale.

Les habitats naturels humides sont extrêmement rares (moins de 10 ha) et principalement localisés en bordures immédiates des cours d'eau. Il s'agit essentiellement d'aulnaies-frênaies alluviales et de cariçaies. Les aulnaies riveraines des ruisseaux constituent des zones tampons, qu'il est très important de maintenir afin de préserver les milieux et les espèces aquatiques (ombrage, filtration des nutriments, dépôt de bois mort permettant d'alimenter les invertébrés aquatiques décomposeurs, racines fournissant des abris pour les poissons...).

Les peuplements forestiers sont classiquement structurés par le hêtre, qui est l'essence dominante des Vosges du Nord. La hêtraie neutrophile se développe sur 190 ha, il s'agit de l'habitat naturel dominant sur le ban de la commune de Drachenbronn-Birlenbach.

Les vergers occupent une surface plutôt faible pour un village du piémont (10 hectares) et sont organisés en deux noyaux.



Fossés à Cuivré des marais



©Commune Drachenbronn-Birlenbach

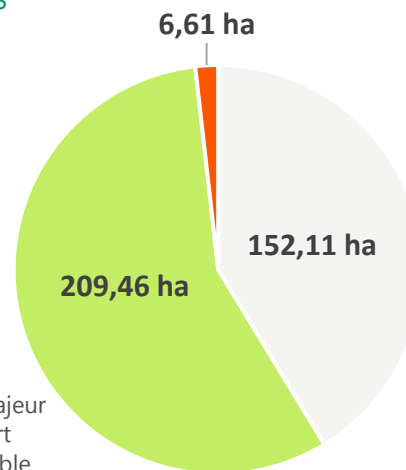
**ABC** INFOS GÉNÉRALES 

Au regard de leur aptitude à accueillir la biodiversité et de leur rareté dans les Vosges du Nord, les habitats naturels (prairies, boisements, zones humides) ont été hiérarchisés sur une échelle de 3 niveaux :

- enjeu faible,
- enjeu fort,
- et enjeu majeur.

Les enjeux habitats naturels sont représentés ci-dessous en fonction de leur surface respective (en hectare).

## ENJEUX HABITATS NATURELS



- Enjeu majeur
- Enjeu fort
- Enjeu faible



©N. De Faveri



## Quelques éléments sur la flore \*

Suite aux relevés botaniques effectués sur Drachenbronn-Birlenbach, il a été noté 3 espèces présentant un véritable intérêt patrimonial, dont l'Orchis brûlé, la Scabieuse colombarie et l'Orchis de mai.

Au niveau du territoire de l'étude des ABC, Drachenbronn-Birlenbach se place ainsi à la troisième position des communes du secteur du Bas-Rhin en ce qui concerne la présence d'espèces remarquables.

### Relevés botaniques et espèces par milieu :

La commune a fait l'objet de 6 relevés phytosociologiques au cours de l'étude ABC. Ceux-ci ont été intégralement réalisés dans les habitats prairiaux.

Nombre de relevés botaniques réalisés par milieu		Nombre d'espèce présent dans les relevés
Boisements	/	/
Boisements humides	/	/
Prairies	6	44
Prairies humides	/	/
Zones agricoles	/	/
Zones humides	/	/

Espèces remarquables et menacées :



Détail des espèces par groupe : ■ Total général ■ Total Alsace ■ Total Moselle ■ Total Commune

Intérêt patrimoniale : ★ Intérêt majeur ★ Intérêt fort ★ Intérêt modéré

### ABC INFOS GÉNÉRALES

205 relevés phyto  
 → 119 en Moselle  
 → 86 en Bas-Rhin  
 29 espèces remarquables identifiées

### ZOOM sur l'Orchis brûlé

Espèce typique des pelouses ou prairies oligotrophes non amendées, elle est menacée par la destruction de ses habitats par la mise en culture et l'apport en excès d'intrants agricoles.

Elle bénéficie d'un statut de protection régionale. Elle est inscrite à la liste rouge des plantes vasculaires d'Alsace qui a été élaborée par le Conservatoire Botanique d'Alsace en partenariat avec la Société Botanique d'Alsace.

Son nom provient de la coloration pourpre foncé au sommet de ses fleurs, comme si elle était brûlée.

Il y a un risque de confusion avec l'Orchis pourpre, cette dernière se différencie par des fleurs bien plus grandes.



©pieterhuy

### ZOOM sur la Scabieuse colombarie

Cette vivace est une espèce typique des prairies sèches faiblement amendées.

Toutefois, ces milieux sont en forte régression suite à l'évolution des pratiques agricoles et à l'artificialisation des sols.

Plante mellifère, elle ravit les butineurs en général et les papillons en particulier.



©pixabay

\* L'ensemble des espèces floristiques présentes n'ont pas été recensées dans le cadre de l'étude.

# Synthèse de la faune

## GROUPE AMPHIBIENS



### Zoom sur la Salamandre tachetée

Cette espèce d'amphibien à la particularité d'être ovovivipare : elle s'accouple hors de l'eau, les œufs éclosent dans les voies génitales de la femelle, les larves sont déposées dans les ruisseaux et les sources à la fin de la phase embryonnaire. Les jeunes commencent leur vie terrestre 3 à 4 mois plus tard.

On la rencontre principalement dans les milieux humides. Elle se défend des prédateurs en sécrétant une neurotoxine, le salamandarin, et lorsqu'elle a perdu ou blessé un de ses membres, elle est en capacité de le régénérer assez vite.



©iNaturalist

## GROUPE REPTILES



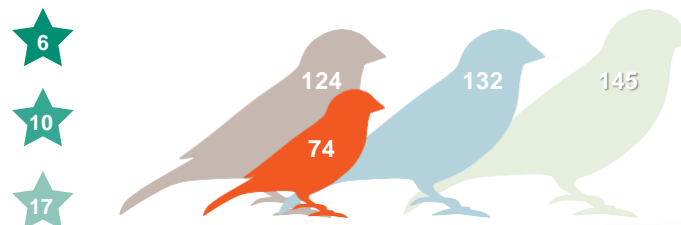
### Zoom sur le Lézard vivipare

Le lézard vivipare est de couleur brune et présente des taches foncées alignées sur le dos. On le reconnaît surtout grâce à ses écailles plus grandes que le lézard des murailles et à son allure trapue. Comme son nom l'indique, certaines populations incubent leurs œufs à l'abri dans le ventre de la femelle. Ce reptile est donc moins sensible que les autres aux contraintes environnementales et peut se développer dans des habitats plus froids et plus humides comme des prairies marécageuses et des tourbières. Il est cependant important qu'il puisse avoir facilement accès à des lieux secs et bien exposés au soleil afin de réguler sa température (blocs rocheux, souches, talus...).



©iNaturalist

## GROUPE OISEAUX



### Zoom sur le Pic cendré

Affectionnant les hêtraies, c'est un nicheur sédentaire qui a besoin de la présence de vieux arbres pour sa nidification.

Souvent confondu avec le Pic vert, il s'efface lorsqu'il rentre en concurrence avec celui-ci.

Le Pic cendré se nourrit de fourmis et de larves d'insectes présentes dans le bois mort. Contrairement aux autres pics, sa langue est plutôt courte et couverte de soies.



©C. Stenger

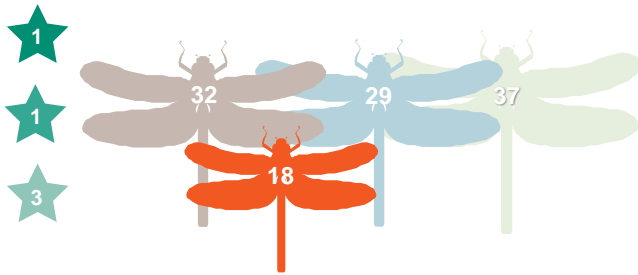
### Zoom sur le Milan royal

Ce rapace diurne au regard perçant se distingue en vol par sa queue rousse et fourchue. Planeur hors pair, le milan survole les prairies et les villages afin d'y détecter des cadavres d'animaux dont il se nourrit et permet ainsi le recyclage. Il établit son nid sur de grands arbres en lisière de forêt. Celui-ci est souvent bâti avec des matériaux insolites tels que des morceaux de plastique, de papier ou du tissu.



©iNaturalist

**GROUPE ODONATES**



 **Zoom sur l'Agrion de Mercure**

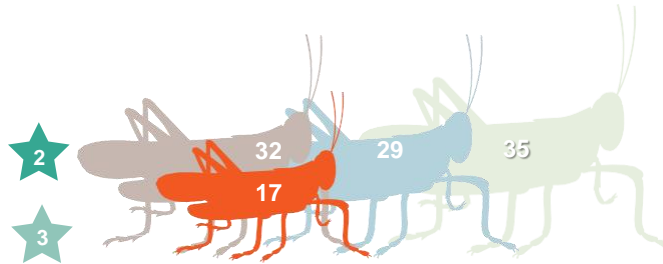
Cette libellule a une reproduction particulière : la femelle pénètre dans l'eau, parfois jusqu'à l'immersion totale, afin de pondre dans les tiges de plantes aquatiques et ainsi protéger ses œufs d'un éventuel assèchement. Le mâle maintient la femelle par le prothorax depuis l'accouplement jusqu'à la ponte. Parfois, il peut lâcher prise au cours de la ponte, dans ce cas, il demeurera à proximité immédiate afin de surveiller attentivement sa partenaire immergée. La période de vol de l'Agrion de Mercure va de mai à août.

Il affectionne particulièrement les cours d'eau plutôt lents, ensoleillés et présentant une forte végétation aquatique. Les facteurs qui limitent son développement sont la pollution chimique des eaux, le faucardage et le curage.



©T. Durr

**GROUPE ORTHOPTÈRES**



 **Zoom sur l'Aïolope émeraude**

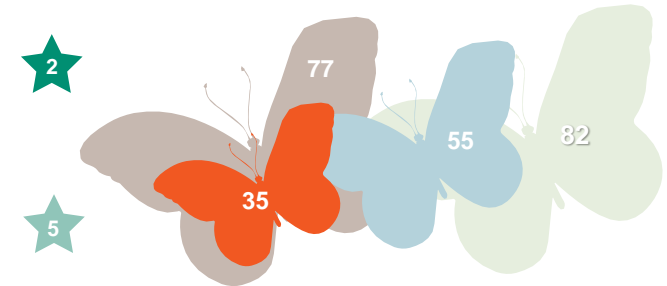
L'Aïolope émeraude est une espèce qui se développe au bord des eaux et dans les milieux humides (prairies alluviales, tourbières...). L'espèce peut éventuellement être observée en milieux plus secs, ses grandes ailes lui permettant de se disperser sur de longues distances.

Les adultes se montrent à partir du mois de juillet et peuvent se rencontrer jusqu'en octobre. La femelle pond ses œufs dans le sol humide, nécessaire au développement larvaire. L'espèce est active de jour lorsque la luminosité et la température sont suffisamment élevées. Lors de journées peu ensoleillées, l'espèce devient vite inactive. Elle émet une stridulation douce et ronflante.



©iNaturalist

**GROUPE PAPILLONS DE JOUR**



 **Zoom sur l'Hespérie du chiendent**

On rencontre cette espèce thermophile dans des friches, des steppes, des zones arides, des coteaux fleuris, des prés et des marais salés, des carrières ou encore des landes sèches. Il n'y a qu'une génération par an. La ponte se déroule en juillet-août.



©iNaturalist

 **Zoom sur le Cuivré des marais**

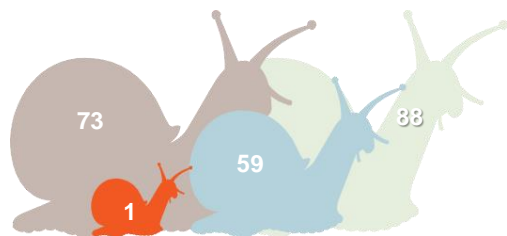
Cette espèce effectue deux générations d'adultes au cours de l'année : une de fin mai à mi-juin et une autre de fin juillet à août. Chaque génération est observable durant 4 à 6 semaines.

Ce cuivré a une préférence pour les prairies humides fauchées, les bords de ruisseaux et les pâtures. Les œufs sont pondus sur des plantes hôtes spécifiques de la famille des patiences ou rumex.



©T. Durr

**GROUPE MOLLUSQUES**



**GROUPE GASTÉROPODES**

 **Zoom sur la Veloutée plane**

La reproduction du Veloutée plane a lieu entre mai et juillet, l'accouplement dure plusieurs heures. 2-3 jours plus tard, environ 20 œufs sont pondus, les juvéniles éclosent après 3 semaines. Les jeunes atteignent leur taille adulte à l'automne. A la fin d'octobre, les escargots pénètrent dans les troncs de bois pourris pour hiberner. Voyageur, cet escargot se déplace sur des distances de 4 à 7 mètres par mois.

Cette espèce, comme d'autres escargots, est recouverte de poils. De nombreux scientifiques s'interrogent sur les avantages procurés par ses poils pour les escargots qui en sont porteurs. Plusieurs hypothèses existent sans qu'on n'ait pu trancher : ses poils pourraient assurer le camouflage, la défense contre les prédateurs et les parasites, favoriseraient la stabilité de l'escargot, participeraient à la sélection sexuelle ou confèreraient une meilleure adhérence sur les substrats humides... .

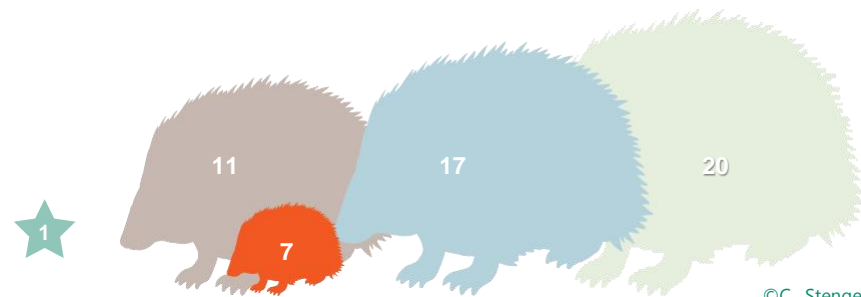


©T. Durr

Détail des espèces par groupe : ■ Total général ■ Total Alsace ■ Total Moselle ■ Total Commune

Intérêt patrimoniale : ★ Intérêt majeur ★ Intérêt fort ★ Intérêt modéré

**GROUPE MAMMIFÈRES**



©C, Stenger

 **Zoom sur le Chat forestier**

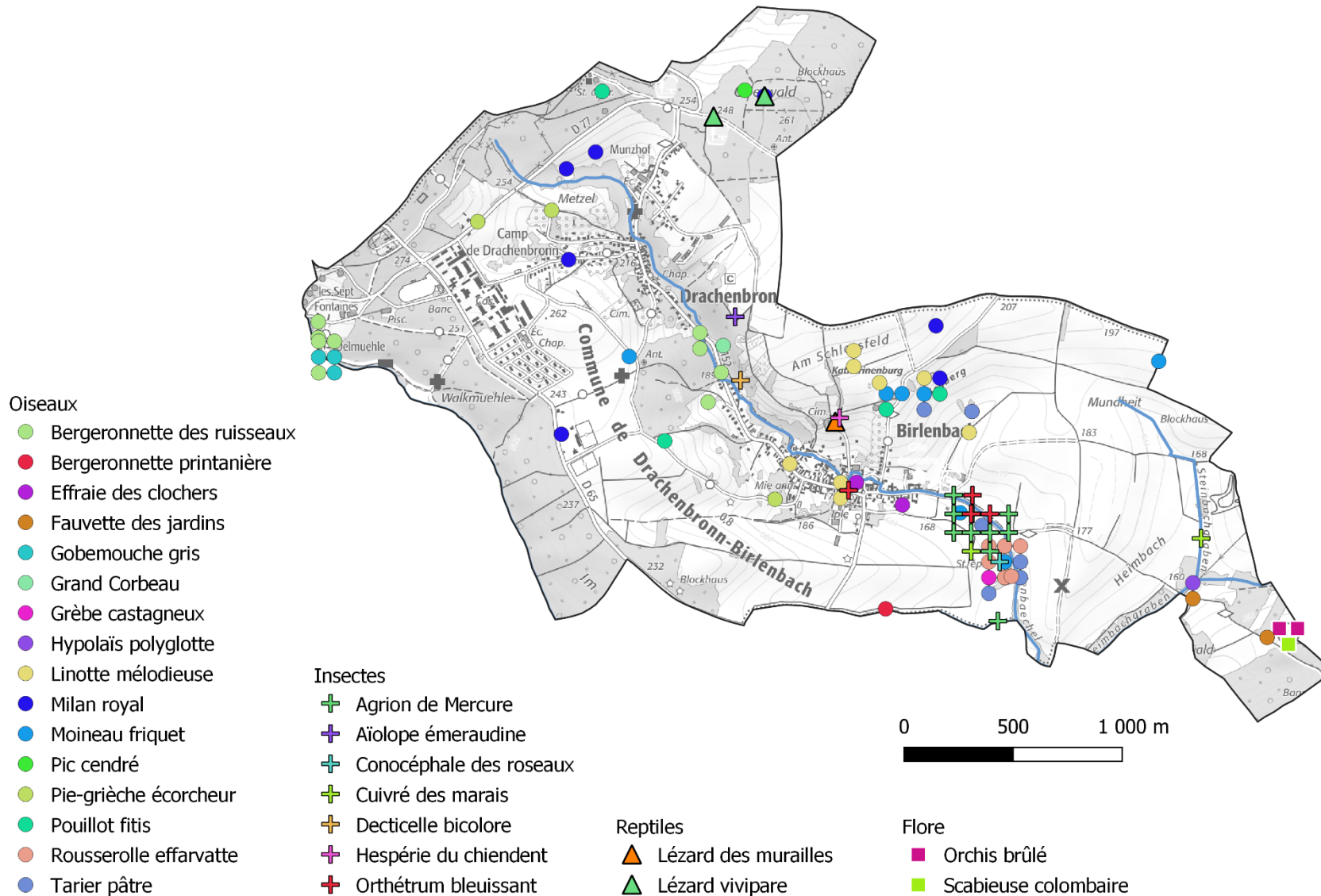
Le chat forestier est un grand timide. Solitaire, il aime vivre dans les espaces boisés. Ce félin n'est pas tout à fait semblable à son cousin domestique : il est plus grand et plus robuste. On l'appelle aussi « chat sauvage ». Le chat forestier est reconnaissable par sa grosse tête et par sa queue annelée, plus large que celle du chat domestique. Excellent chasseur et grimpeur grâce à des griffes acérées, le chat forestier aime aussi les espaces ouverts. Il rôde en lisière des forêts, de nuit, pour traquer ses proies. C'est un carnivore utile à son écosystème : il aide notamment à réguler la population de rongeurs en chassant dans les prairies et les champs qui bordent la forêt. Il apporte une aide précieuse aux agriculteurs qui n'apprécient pas toujours les dégâts occasionnés aux cultures par les micro-mammifères.

Pour le protéger, il faut travailler sur la restauration des forêts et de leurs lisières, mais aussi sur leur connectivité. En sauvegardant le chat forestier, qui est une espèce « parapluie », une multitude d'autres espèces sont ainsi protégées.



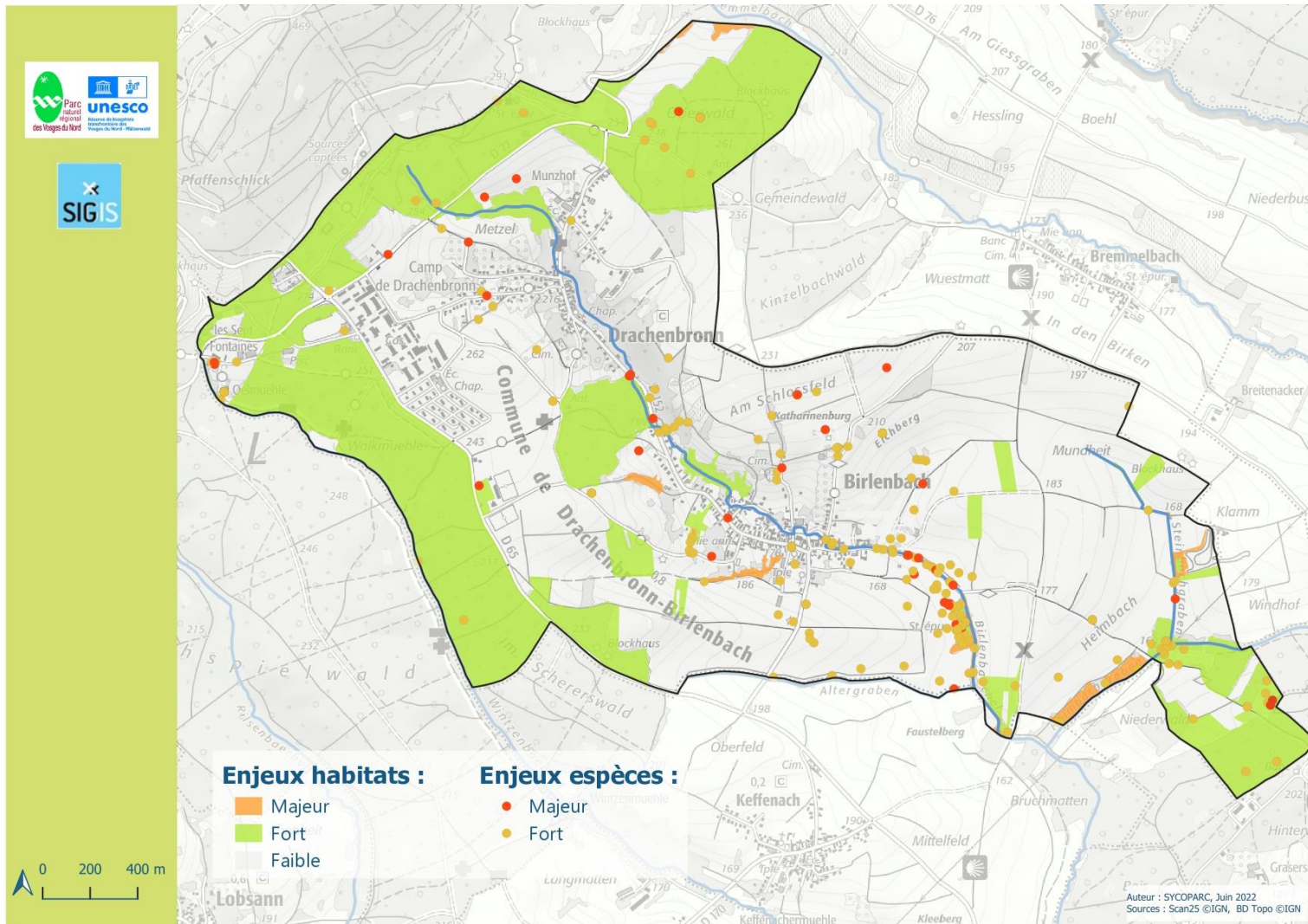
Les mammifères n'ont pas fait l'objet de recherches dédiées au cours de la phase d'inventaire. Cependant, des observations opportunistes ont été réalisées par les naturalistes du programme et intégrées dans cette synthèse. Ces résultats sont très partiels pour ce groupe, et sont donnés ici à titre informatif.

# La répartition des espèces à forts enjeux

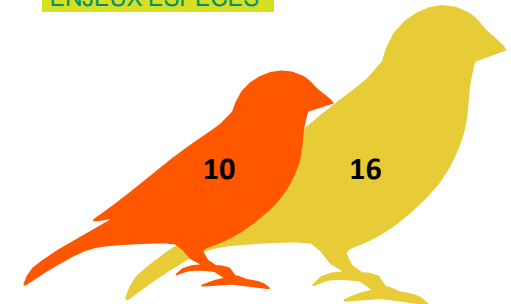


# Synthèse des enjeux sur DRACHENBRONN BIRLENBACH

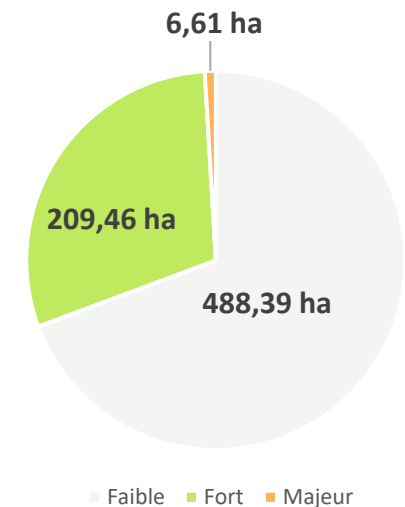
## Carte des secteurs à conserver prioritairement



### ENJEUX ESPECES

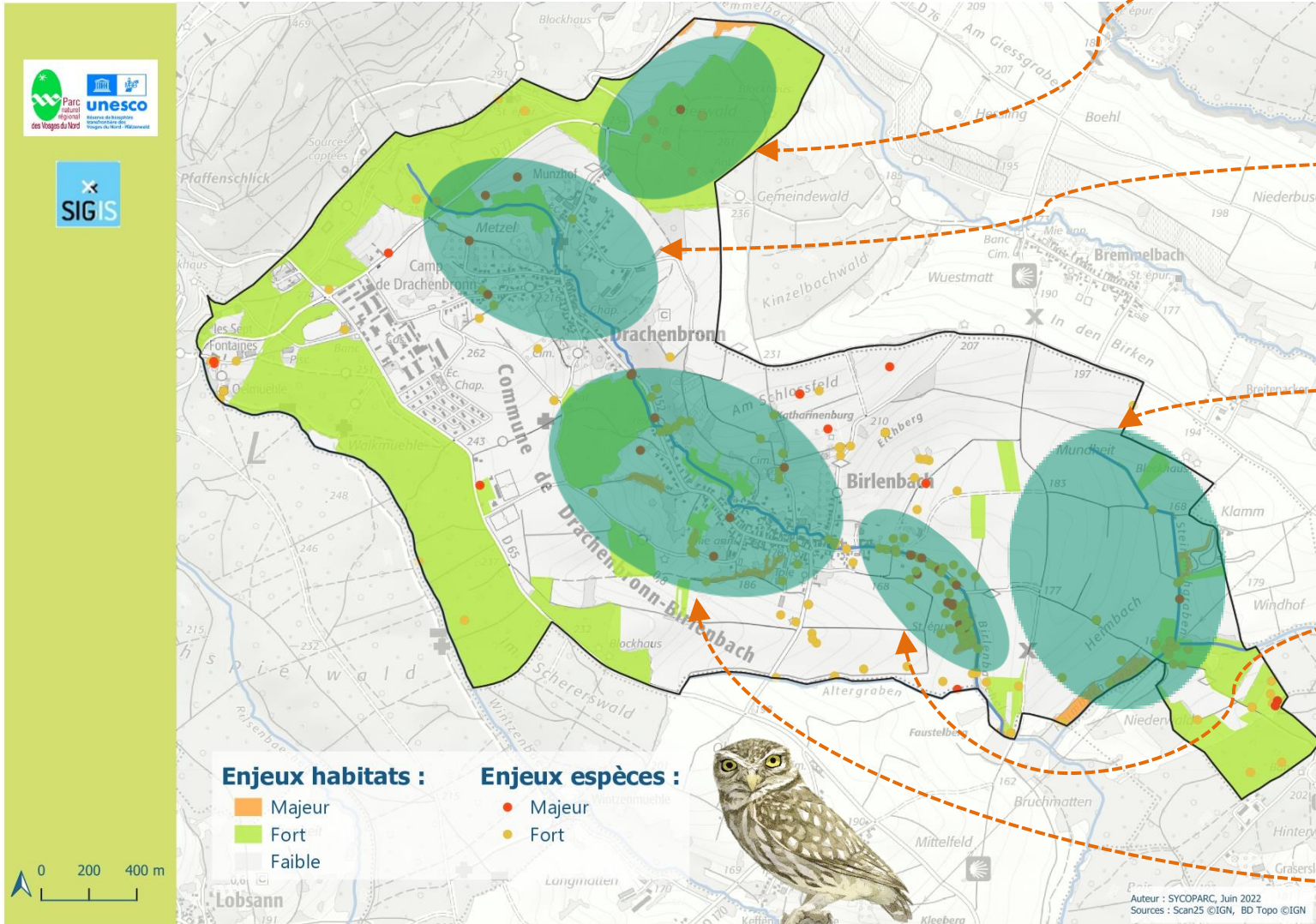


### ENJEUX HABITATS SUR L'ENSEMBLE DU BAN COMMUNAL








# Les actions à envisager sur Commune



©N. De Faveri

- Mettre en place une gestion forestière intégrée :
    - Maintien de 3 arbres bio vivants/ha minimum
    - Maintien des arbres morts
    - Conservation de 3 ou 4 houppiers non démembrés/ha
    - Développement de lisières structurées
    - Création de mares forestières
  - Promouvoir la gestion écologique des jardins par le développement de formations aux habitants.
  - Favoriser l'accueil des chauves-souris dans les bâtiments publics par des aménagements adaptés.
- 
- Restaurer des corridors écologiques dans la matrice agricole : plantation de haies, de bosquets le long des chemins communaux ou de l'association foncière.
  - Création de mares et préservation de friches humides favorables au cuivré des marais.
- 
- Maintenir de bandes non fauchées afin de maintenir des fleurs tout l'été pour favoriser les pollinisateurs.
  - Restaurer la fonctionnalité du cours d'eau et conserver des habitats de végétation aquatique favorables à l'agrion de mercure.
- 
- Préservation des prairies humides et des prairies de fauche riveraines par la mise en place de mesures agro-environnementales et climatiques ou d'une obligation réelle environnementale.
  - Limitation des intrants, période de fauche adaptée aux espèces sensibles.
  - Replantation de vergers haute-tige et conservation d'arbres morts dans les parcelles.

# Pour aller plus loin...

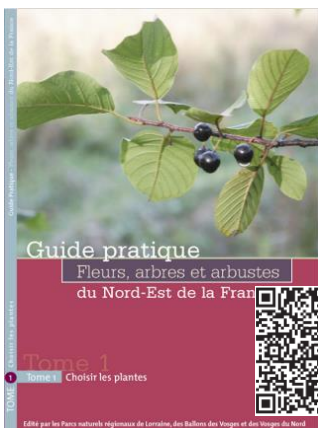
**Saisir ses données naturalistes ?**



**Trouver des financements ?**



**Choisir et planter des espèces locales**



**Aider la biodiversité dans les jardins :**



**Sciences participatives :**

**VIGIENATURE**

Un réseau de citoyens qui fait avancer la science



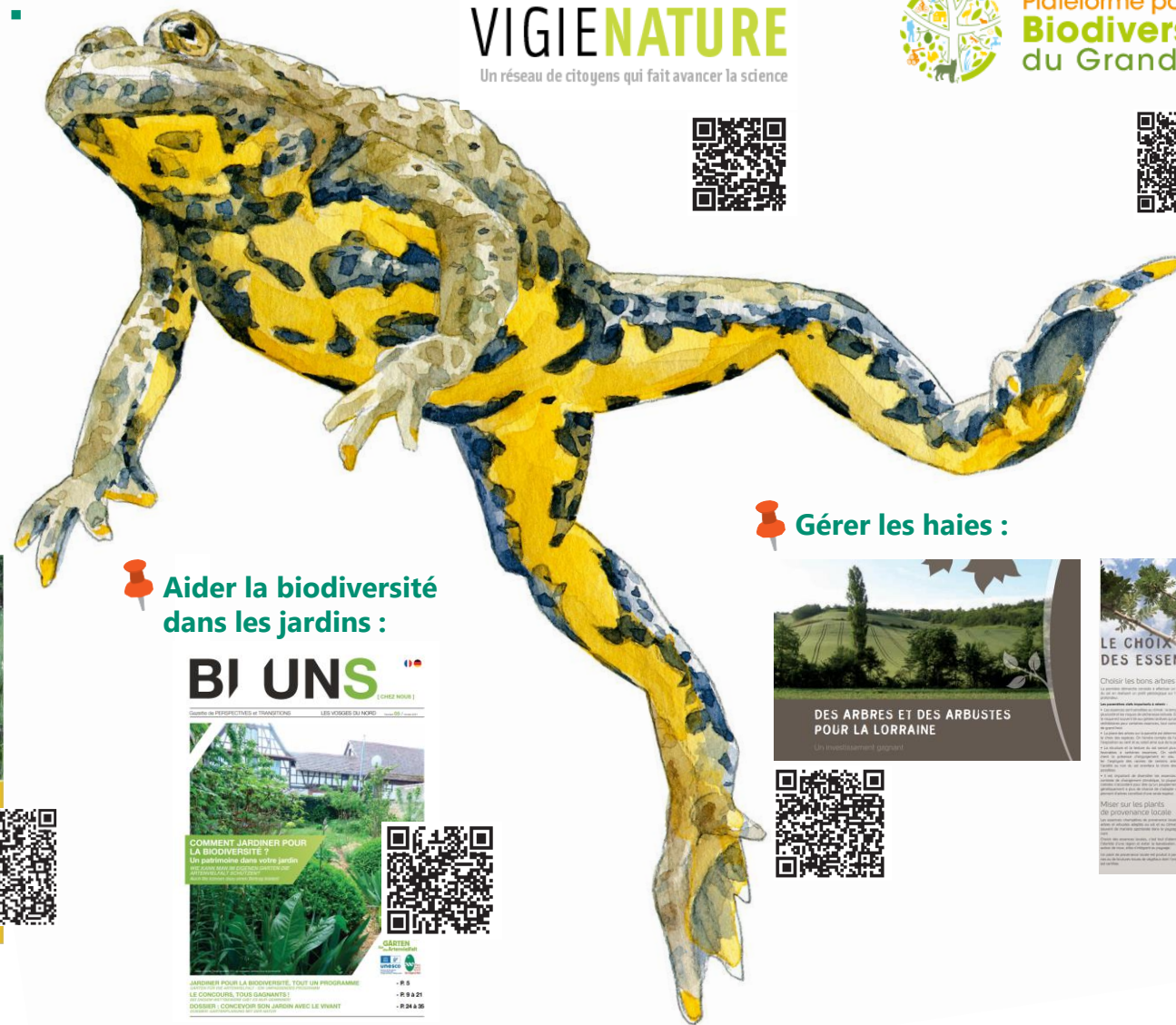
**Connaissances :**



Plateforme pour la **Biodiversité** du Grand Est



**Gérer les haies :**



Maison du Parc  
2 Place du Château  
67290 La Petite-Pierre  
Accueil +33(0)3 88 01 49 59  
[www.parc-vosges-nord.fr](http://www.parc-vosges-nord.fr)

**Avec le soutien technique et financier de :**



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



**AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE**



Office des données naturalistes du Grand Est



Mairie :  
32 Rue Louis Philippe Kamm -  
67160 Drachenbronn-Birlenbach  
Tél. : 03 88 94 51 08